
[Imprimer](#)

JOP 2024 : lancement des travaux du Village olympique

Image

Le Premier ministre Edouard Philippe, plusieurs ministres, les élus locaux, les dirigeants de Paris 2024 et de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) étaient présents pour le lancement officiel du chantier du Village olympique et paralympique à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le 4 novembre 2019.



« Le Village olympique, c'est quatre semaines pour les Jeux et 40, 50, 60 années à destination des habitants, avec une attention particulière portée sur la transition écologique et la qualité de vie, s'est félicité Edouard Philippe. Ce projet doit être un modèle et doit être réalisé dans les temps, dans le budget aussi, c'est un défi à relever et tous les clignotants sont au vert pour le moment. »

L'opération sera située sur trois villes : Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis et occupera, entre autres, sept hectares en bord de Seine. 300 000 m² de constructions sur 51 ha, 30 bâtiments et 15 000 athlètes pendant les Jeux précéderont les 6 000 employés et 6 000 habitants qui s'installeront à l'été 2025 au cœur de sept hectares d'espaces verts. Jusqu'en 2021, les immeubles présents sur le terrain seront rasés, comme le lycée Marcel Cachin. S'ensuivra une période de construction qui devrait s'achever entre la fin 2023 et le premier trimestre 2024 (voir calendrier ci-après).

Les futurs bureaux et logements qui auront accueilli les athlètes pendant quatre semaines seront reconvertis pour leur utilité finale, et les premiers habitants devraient prendre place à l'été 2025. Au total, 400 millions d'euros d'investissement pour les espaces extérieurs seront financés par le public. Quant au privé, il s'acquittera d'une facture de 1,2 milliard d'euros pour les bâtiments. Les

groupements retenus dans le cadre de la consultation pour la commercialisation des charges foncières seront connus d'ici à la fin du mois de novembre.

Neutralité carbone des constructions

« Nous avons pensé les 51 ha comme ils seront en 2025, en d'autres termes, nous sommes partis de l'aval », a précisé Nicolas Ferrand, directeur général de la Solideo. Les nouvelles constructions doivent prendre en compte trois prescriptions : protéger et développer la biodiversité (toiture accueillant insectes et oiseaux, etc.) ; contenir le réchauffement climatique avec un budget carbone maîtrisé dans la trajectoire de la neutralité carbone de 2050 (matériaux biosourcés tels que le bois, etc.) ; adapter la ville au climat de 2050 à travers des aménagements atténuant les effets du changement climatique (revêtements de sol, etc.).

« Ce lancement représente la dernière ligne droite avant 51 ha de chantier, note Nicolas Ferrand. A partir de maintenant et jusqu'à la fin 2023, il y aura des travaux en permanence ». « Nous allons placer un morceau de ville dans le 93, rappelle Stéphane Troussel, président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Nous voulons que ce Village profite aux habitants du territoire, c'est la contrepartie à notre engagement dans ce projet », a-t-il poursuivi.

Calendrier :

- Fin 2019 : déconstruction de certains bâtiments et préparation des terrains qui accueilleront les futures constructions ;
- 2021 à 2023 : travaux de construction et d'aménagement : des espaces publics (voiries, places, espaces verts, berges de Seine), des bâtiments (logements locatifs sociaux ou privés, en accession à la propriété, bureaux pour les entreprises, rez-de-chaussée dédiés aux commerces et services), des équipements (écoles maternelles et élémentaires, gymnases, crèches, etc.), des aménagements complémentaires (passerelle sur la Seine entre Saint-Denis et L'Ile-Saint-Denis construite par le Département, enfouissement des lignes à haute tension réalisé par RTE, création d'un mur antibruit le long de l'A86 par l'Etat) ;
- 2024 : du 26 juillet au 11 août, Jeux olympiques, et du 28 août au 8 septembre, Jeux paralympiques ;
- 2025 : travaux de réversibilité : reconversion des logements d'athlètes en logements familiaux et étudiants, bureaux, activités, etc.

Programmation et chiffres-clés :

A Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis :

- 1 900 logements dont de 25 % à 40 % de logements sociaux en fonction de la commune.
- 750 logements spécifiques : étudiants, personnes âgées, etc.
- 1 hôtel

-
- 1 groupe scolaire : école maternelle et élémentaire à Saint-Ouen et à Saint-Denis.
 - 1 nouveau gymnase à Saint-Denis et le gymnase Pablo Neruda de Saint-Ouen réhabilité et agrandi.
 - 1 parc de trois hectares
 - 117 000 m² d'activités, bureaux et services
 - 2 000 m² de commerces de proximité

A L'Ile-Saint-Denis :

- 300 logements dont 30 % de logements sociaux
- 150 logements spécifiques
- 1 hôtel
- 10 200 m² de bureaux
- 4 000 m² d'activités et de service
- 1 300 m² de commerces de proximité